

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Poursuivant sa démarche globale d'amélioration qualitative des pratiques équestres et des performances des compétiteurs, le CRE ALSACE renouvelle, en 2010/2011, l'effort de formation débuté en 2009/2010 en direction des enseignants de vos établissements.

S'appuyant, dans une large mesure, sur le dispositif fédéral des experts et construite, à présent, en coordination des différents acteurs et financeurs de la formation professionnelle, la campagne qui s'annonce sera, comme la précédente, ouverte à tous et multidisciplinaire.

En cela, elle se veut très clairement une action en faveur des clubs, éléments de terrain incontournables d'une progression régionale qu'il convient d'accentuer.

Parallèlement à cette reconduction, le dispositif d'identification et de reconnaissance des structures particulièrement engagées via le label « Qualité/Formation » est maintenu et évolue.

Ainsi, pour conserver ou obtenir une labellisation en 2012, dans une discipline donnée, les établissements devront disposer d'enseignants ayant, en 2010/2011, participé à l'ensemble des stages « Perfectionnement/Approfondissement » de cette discipline (généralement deux).

Il ne sera pas délivré de label dans la filière « Découverte/Initiation ».

Les autres conditions demeurent inchangées.

Je vous invite, pour davantage de détails et de précisions, à vous reporter aux espaces « Enseignants » et « Clubs » du site internet du CREA. Vous y trouverez l'ensemble des informations utiles à une bonne compréhension de cette initiative majeure de notre politique sportive à laquelle, je l'espère, vous apporterez votre adhésion et votre contribution active.

Convaincu que nous pourrons, en unissant nos efforts, faire toujours mieux pour l'équitation régionale et l'activité de vos établissements, je veux croire en votre total soutien.

Sportivement,

Patrick GISSELBRECHT
Secrétaire Général